



## Violation de la vie prive par mon employeur

Par **anna**, le **16/10/2009** à **19:54**

Bonjour,

une ancienne collegue de travail qui a attaquer mon employeur au prud'homme comme la fait mon mari . est passée ,il y a quelques jours .mon employeur à fournit à l'avocat de cette ex collegue des copies de la lettre de licenciement de mon mari ainsi que des copies de sa feuilles de congés payé ,copie des decompote et enregistrement des heures de travail effectuees sur lannée 2008 et 2009,et des copies des reçu sur acompte que mon mari avait à l'epoque demander .de plus moi qui travail toujours dans ce magasin ,mon employeur à fourni à l'avocat de mon ex collegue une copie de mes congés payes . je voudrais savoir si mon employeur n'a pas violé les regles de confidentialite sur ma vie prive ainsi que celle de mon mari .Et si oui quel justice dois-je faire intervenir. Merci d'avance